

**MICROWAVE VISION**

Siège social : 13, rue du Zéphyr – 91140 Villejust  
Société anonyme au capital de 1.297.264 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RSM Paris**  
Membre de RSM International  
26 rue Cambacérès  
75008 PARIS

**Auditeurs & Conseil Associés**  
Membre de Nexia International  
31 rue Henri Rochefort  
75017 PARIS

## **MICROWAVE VISION**

Siège social : 13, rue du Zéphyr – 91140 Villejust  
Société anonyme au capital de 1.297.264 euros

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MICROWAVE VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Evaluation des titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 40.979 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.4 Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 10 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

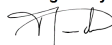
Fait à Paris, le 29 avril 2020

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**

François AUPIC

**Auditeurs & Conseils Associés**

DocuSigned by:  
  
71B2384ACA7E4BF...

Philippe MENDES



## **Comptes annuels au 31 décembre 2019**

*MICROWAVE VISION SA  
13 rue du Zéphir  
91140 Villejust  
SIREN : 340 342 153*


**MICROWAVE VISION**
**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 216 584	1 126 236	1 090 348	1,23	482 191	0,55
Fonds commercial					293 502	0,35
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	34 536	15 841	18 695	0,02	23 344	0,03
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	40 978 919		40 978 919	46,12	40 061 225	45,42
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 815 989		1 815 989	2,04	1 815 989	2,06
Autres immobilisations financières	299 474		299 474	0,34	883 026	1,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>45 345 502</b>	<b>1 142 077</b>	<b>44 203 425</b>	<b>49,75</b>	<b>43 559 277</b>	<b>49,36</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	33 922 767		33 922 767	38,16	34 725 901	39,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	285 110		285 110	0,32		
. Personnel						
. Organismes sociaux	29 149		29 149	0,03		
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 105		10 105	0,01		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	605 937		605 937	0,68	406 607	0,46
. Autres	3 811 499		3 811 499	4,29	2 048 791	3,34
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	2 947 650		2 947 650	3,32	3 097 360	3,51
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 619 288		2 619 288	2,95	3 292 493	3,75
Charges constatées d'avance	270 608		270 608	0,30	71 478	0,08
<b>TOTAL (II)</b>	<b>44 502 114</b>		<b>44 502 114</b>	<b>50,08</b>	<b>44 542 632</b>	<b>50,50</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0		0	0,00	23 311	0,03
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	149 901		149 901	0,17	81 483	0,09
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>89 997 516</b>	<b>1 142 077</b>	<b>88 855 440</b>	<b>100,00</b>	<b>88 206 702</b>	<b>100,00</b>


**MICROWAVE VISION**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel ( dont versé : )	1 297 264	1 256 433
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	55 200 459	52 485 211
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	350 971	350 971
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	130 807	130 807
Report à nouveau	4 304 470	4 022 541
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>170 799</b>	<b>302 725</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	55 091	55 091
<b>TOTAL (I)</b>	<b>61 509 860</b>	<b>58 603 779</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 479 148	81 483
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 479 148</b>	<b>81 483</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		4 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	4 053 837	77 905
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		397 500
. Associés	4 187 898	4 772 570
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	9 417	7 966
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 404 395	18 898 615
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	330 822	566 905
. Organismes sociaux	176 272	226 503
. Etat, impôts sur les bénéfices		467
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	280 784	228 182
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	98 974	8 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	70 671	43 605
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	162 197	240 282
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>25 865 267</b>	<b>29 468 519</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	1 164	52 922
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>88 855 440</b>	<b>88 206 702</b>




**MICROWAVE VISION**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens		3 447 804	3 447 804	38,31	4 412 710	41,30	-964 906	-21,86	
Production vendue services	1 044 155	5 003 025	6 047 180	63,69	6 272 286	58,70	-225 106	-3,58	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>1 044 155</b>	<b>8 450 829</b>	<b>9 494 984</b>	<b>100,00</b>	<b>10 684 996</b>	<b>100,00</b>	<b>-1 190 012</b>	<b>-11,13</b>	
Production stockée									
Production immobilisée			520 179	5,48	223 060	2,09	297 119	133,20	
Subventions d'exploitation			30 278	0,32	29 855	0,28	423	1,42	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			622 208	6,55	331 062	3,10	291 144	87,94	
Autres produits									
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>10 667 648</b>	<b>112,35</b>	<b>11 268 971</b>	<b>105,47</b>	<b>-601 323</b>	<b>-5,33</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 496 877	26,30	1 682 331	15,74	814 546	48,42	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			4 137 535	43,58	5 858 756	54,83	-1 721 221	-29,37	
Impôts, taxes et versements assimilés			69 153	0,73	66 500	0,62	2 653	3,96	
Salaires et traitements			1 537 235	16,19	1 625 495	15,21	-88 260	-5,42	
Charges sociales			972 321	10,24	688 465	6,54	273 856	39,21	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			276 674	2,91	227 238	2,13	49 436	21,76	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			648 845	6,83	546 074	5,11	102 771	18,82	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 138 639</b>	<b>106,78</b>	<b>10 704 859</b>	<b>100,19</b>	<b>-566 220</b>	<b>-5,28</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>529 008</b>	<b>5,57</b>	<b>564 112</b>	<b>5,28</b>	<b>-35 104</b>	<b>-6,21</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			261 685	2,78	263 338	2,48	-1 653	-0,62	
Reprises sur provisions et transferts de charges			81 483	0,86	25 942	0,24	55 541	214,10	
Différences positives de change			420	0,00	546 505	5,11	-546 085	-99,91	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>343 588</b>	<b>3,62</b>	<b>835 784</b>	<b>7,62</b>	<b>-492 196</b>	<b>-58,88</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			149 901	1,58	81 483	0,78	68 418	83,97	
Intérêts et charges assimilées			383 723	4,04	443 883	4,15	-60 160	-13,54	
Différences négatives de change			4 056	0,04	583 512	5,46	-579 456	-99,29	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>537 680</b>	<b>5,66</b>	<b>1 108 878</b>	<b>10,38</b>	<b>-571 198</b>	<b>-51,50</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-194 092</b>	<b>-2,03</b>	<b>-273 094</b>	<b>-2,55</b>	<b>79 002</b>	<b>28,93</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>334 916</b>	<b>3,53</b>	<b>291 018</b>	<b>2,72</b>	<b>43 898</b>	<b>15,08</b>	



**MICROWAVE VISION**

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 071 283	11,28	23 004	0,22	1 048 279	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	337 089	3,55			337 089	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 408 372</b>	<b>14,83</b>	<b>23 004</b>	<b>0,22</b>	<b>1 385 368</b>	<b>NS</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83 264	0,88	150	0,00	83 114	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	184 738	1,95	32 897	0,31	151 841	461,56
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 329 247	14,00			1 329 247	NS
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 597 249</b>	<b>16,82</b>	<b>33 047</b>	<b>0,31</b>	<b>1 564 202</b>	<b>NS</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-188 877</b>	<b>-1,98</b>	<b>-10 043</b>	<b>-0,08</b>	<b>-178 834</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-24 760	-0,25	-21 750	-0,19	-3 010	-13,83
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>12 419 608</b>	<b>130,80</b>	<b>12 127 760</b>	<b>113,50</b>	<b>291 848</b>	<b>2,41</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>12 248 809</b>	<b>129,00</b>	<b>11 825 035</b>	<b>110,67</b>	<b>423 774</b>	<b>3,58</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>170 799</b>	<b>1,80</b>	<b>302 725</b>	<b>2,83</b>	<b>-131 926</b>	<b>-43,57</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



## Table des matières

### 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1. CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES
- 2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 2.5. STOCKS
- 2.6. CREANCES
- 2.7. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES
- 2.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 2.9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS
- 2.10. PROVISIONS
- 2.11. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE
- 2.12. RECONNAISSANCE DES PRODUITS
- 2.13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- 2.14. INTEGRATION FISCALE

### 3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 3.4. VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE
- 3.5. STOCKS
- 3.6. CREANCES CLIENTS
- 3.7. AUTRES CREANCES
- 3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.10. CAPITAUX PROPRES
- 3.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 3.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES
- 3.13. DETTES FOURNISSEURS
- 3.14. DETTES FISCALES ET SOCIALES
- 3.15. COMPTE DE REGULARISATION PASSIF

### 4. AUTRES INFORMATIONS

- 4.1. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER
- 4.2. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL
- 4.3. VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
- 4.4. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE
- 4.5. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 4.6. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE
- 4.7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 4.8. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- 4.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 4.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



## **Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2019 est de 88 855 440 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 170 799 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10/04/2020.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

### **1. Faits marquants de l'exercice**

Suite à l'acquisition des intérêts minoritaires du sous-groupe Orbit le 06/04/2018, Microwave Vision SA a transféré les titres de la filiale allemande « Orbit FR Europe GmbH » à son actif en date effective du 01 janvier 2019.

Le 18 juillet 2019, les BSAR sont arrivés à échéance. 204 154 BSA ont été exercés sur une quantité de 310 000 au prix d'exercice de 13,5€, en conséquence, le capital social passe de 6 282 166 à 6 486 320 soit une augmentation de capital social de 10 831€ (0.20€ par action) et de prime d'émission pour 2 715 248€ (13.30€ par action)

La société a procédé au remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 4 000 000€, elle a également signé 2 nouveaux emprunts pour 2 000 000€ chacun auprès du CIC et de BPI France.

Le contrôle fiscal portant sur les exercices allant du 01/01/2015 au 31/12/2019 s'est clos sur l'exercice 2019.

### **2. Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.



## 2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

## 2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

## 2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- Agencements et installations 5 à 10 ans
- Matériels et outillages 3 à 7 ans
- Matériels de transport 5 ans
- Matériels de bureau, informatique et mobilier 3 à 10 ans

## 2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 10,11%.

## 2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.



## **2.6. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

## **2.7. Opérations en monnaies étrangères**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.

## **2.8. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

## **2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts**

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## **2.10. Provisions**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles concernent principalement les pertes de change et l'attribution d'actions gratuites.

## **2.11. Indemnité de départ à la retraite**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2019.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.



Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1% constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis
- Taux d'actualisation : 0.77%
- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47%

## **2.12. Reconnaissance des produits**

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- *Vente de produits et d'études :*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.

- *Maintenance :*

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

## **2.13. Evénements postérieurs à la clôture**

L'apparition de l'épidémie de COVID-19 en janvier 2020 renforce les incertitudes du contexte économique global et des marchés. Ses conséquences pour le groupe MVG sont aujourd'hui difficiles à évaluer et dépendront de l'ampleur, de la durée et de l'étendue géographique, comme des mesures prises par les pays concernés.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer en priorité la sécurité de nos salariés. Dans la mesure du possible, le télétravail a été généralisé et les filiales ayant une activité de production ont maintenu leur activité, tout en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation sociale ainsi que les règles imposées par leur gouvernement.

La crise du COVID-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation du groupe et sa trésorerie. Nous n'avons pas connaissance, à la date d'arrêt des comptes, d'une perte significative de chiffre d'affaires et de résultat.

## **2.14. Intégration fiscale**

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.

## **3. Notes sur le bilan**

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.



### 3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements Au 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019
Autres immobilisations incorporelles	1 361 140	561 342		293 502	2 216 583	1 126 236	1 090 347
Immobilisations incorporelles en cours	293 501	-		- 293 502	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 654 641</b>	<b>561 342</b>		<b>-</b>	<b>2 010 345</b>	<b>1 126 236</b>	<b>1 090 347</b>

### 3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2019	Amortissements Au 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019
Matériel et outillage industriel	1 700			2 254	3 954	2 360	1 594
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	26 000	-	-	-	26 000	8 919	17 081
Matériel de bureau et mobilier informatique	5 362	1 394	-	- 2174	4 582	4 562	20
<b>TOTAL</b>	<b>33 062</b>	<b>1 394</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>34 536</b>	<b>15 841</b>	<b>18 695</b>

### 3.3. Immobilisations financières

	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Titres de participation	40 061 225	917 694	-	40 978 919
Prêts	1 815 989	-	-	1 815 989
Autres immobilisations financières	883 026	1 199 237	1 782 789	299 474
<b>TOTAL</b>	<b>42 760 240</b>	<b>2 116 931</b>	<b>1 782 789</b>	<b>43 094 382</b>

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2019 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 143 213 € contre 696 621 € à la clôture de l'exercice précédent.





### 3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	878 949	247 287	-	1 126 236
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>878 949</b>	<b>247 287</b>		<b>1 126 236</b>
Matériels et outillages industriels	1 437	923	-	2 360
Agencements	-	-	-	-
Matériels de transport	3 719	5 200	-	8 919
Matériels de bureau et mobilier informatique	4 562	-	-	4 562
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 718</b>	<b>6 076</b>	-	<b>15 841</b>
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>888 667</b>	<b>253 410</b>	<b>-</b>	<b>1 142 077</b>

### 3.5. Stocks

Néant.

### 3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2019 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France et Europe	3 912 471	4 415 769
Etats Unis	21 607 367	2 490 368
Suède		
Hong Kong	474 359	959 263
Japon	52 068	11 102
<b>TOTAL</b>	<b>26 046 265</b>	<b>7 876 502</b>

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.



### 3.7. Autres créances

	31/12/2019	31/12/2018
Organismes sociaux	29 149	
Etat- crédit d'impôt recherche	3 337 283	2 840 557
Etat - Impôt sur les bénéfices	10 105	
TVA déductible	49 240	41 564
Crédit de TVA à reporter	380 467	195 279
TVA sur factures non parvenues	176 230	169 765
Débiteurs divers	371 069	-
Pool MVG/ UK	2	-
Liaison MVG AMS, Ltd	103 054	108 143
Liaison financière HK Ind	-	2
Liaison Microwave Vision, Ltd	91	89
<b>TOTAL</b>	<b>4 456 690</b>	<b>3 355 399</b>

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR dont la quote-part à moins d'un an est estimée à 1 792 940 € (financement CIR 2019).

Les crédits d'impôts recherche des années 2016, 2017 et 2018 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 398 705 €, 1 606 400 € et 1 604 405 €.

### 3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2019 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 997 k€ et 300 k€. Il est également composé d'actions propres destinés ou encore disponible aux employés pour 1 650k€

### 3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 271 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 27 k€, de redevances et abonnements pour 34 k€, de charges d'honoraires pour 10 k€, de publicité pour 18 k€ et de cotisations sociales pour 161 k€

### 3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2018	Solde résultat 2018	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2019	Solde 31/12/2019
Capital social	1 256 433	-	40 831	-	-	1 297 264
Prime d'émission	52 485 211	-	2 715 248	-	-	55 200 459
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	130 807	-	-	-	-	130 807
RAN	4 022 541	302 725	-	- 20 796	-	4 304 470
Amortissement dérogatoire	55 091	-	-	-	-	55 091
Résultat 2018	302 725	- 302 725	-	-	-	-
Résultat 2019	-	-	-	-	170 799	170 799
<b>TOTAL</b>	<b>58 603 779</b>	<b>-</b>	<b>2 756 079</b>	<b>- 20 796</b>	<b>170 799</b>	<b>61 509 860</b>



Le capital social est constitué de 6 486 320 actions d'une valeur nominale 0.20 €.

L'amortissement dérogatoire concerne les frais d'acquisition des titres de participation de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2019.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en place par le conseil d'administration du 12 juillet 2019. Il porte sur 125 000 actions et prévoit une période d'acquisition de 12 mois.

### 3.11. Provisions pour risques et charges

	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Provisions pour charges	81 483	149 901	81 483	149 901
Autres provisions pour charges	-	1 329 247	-	1 329 247
<b>TOTAL</b>	<b>81 483</b>	<b>1 479 148</b>	<b>81 483</b>	<b>1 479 148</b>

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

Les autres provisions pour charges comptabilisées au 31/12/2019 sont liées à l'attribution d'actions gratuites.

### 3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2019 se décompose de la façon suivante :

Échéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	821 224	3 232 613	-	4 053 837
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	4 187 898	-	-	4 187 898
<b>TOTAL</b>	<b>5 009 122</b>	<b>3 232 613</b>	<b>-</b>	<b>8 241 735</b>

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 4 397 500 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 23 311 €.

	31/12/2018	Amortissement	Reprise	31/12/2019
Etalement frais d'emprunts	23 311	23 311	-	*
<b>TOTAL</b>	<b>23 311</b>	<b>23 311</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### 3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	14 056 562	16 462 905
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 437 833	2 435 710
<b>TOTAL</b>	<b>16 494 395</b>	<b>18 898 615</b>

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

### 3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel, rémunération dues	153 580	356 763
Organismes Sociaux divers	158 512	226 502
Congés payés (incluant charges sociales)	195 001	210 142
Etat, Impôts sur les bénéfices	-	467
Etat – charges à payer	98 974	8 019
Taxe sur le CA à déclarer	33 487	-
TVA collectée sur FAE	240 959	221 585
TVA intracommunautaire	6 338	6 597
<b>TOTAL</b>	<b>886 851</b>	<b>1 030 075</b>

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

### 3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 162 197 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

## 4. Autres informations

### 4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	4 056	420
Dotations et reprises sur pertes de changes	149 901	81 483
Intérêts sur comptes courants	50 327	-
Intérêts sur emprunts	27 498	24 911
Intérêts sur concours bancaire courant	305 898	209 870
Produit sur cession des VMP	-	-
Autres éléments financières	-	26 904
<b>TOTAL</b>	<b>537 680</b>	<b>343 588</b>



#### 4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités	83 264	-
Plus et moins-value sur contrat de liquidité	59 759	100 532
Coûts d'honoraires exceptionnels	124 978	
Dotations exceptionnelles aux amort.	1 329 247	
Refacturation d'actions gratuites	-	970 751
Reprises sur provisions et transferts de charges		337 089
<b>TOTAL</b>	<b>1 597 249</b>	<b>1 408 372</b>

Les autres éléments exceptionnels sont des produits et charges sur opérations de contrat de liquidité.

#### 4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2019	2018
France	1 044 153	5 523 923
Europe	2 743 389	374 667
Hors Europe	5 707 442	4 786 406
<b>TOTAL</b>	<b>9 494 984</b>	<b>10 684 996</b>

#### 4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2019 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 101 791 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

#### 4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG Industries	4 700 000 €	21 233 738 €	100%	18 624 761 €	21 979 672€	1 760 339 €
ORBIT/FR	\$ 921 000	\$ 10 778 625	100%	17 503 320 €	\$ 59 801 608	\$ 2 136 296
MVG, Inc	\$ 2 365 253	\$ 1 235 964	100%	1 881 011 €	\$ 19 529 338	\$ -70 641
MV Italie SRL	100 000 €	4 608 370 €	100%	1 602 215 €	6 132 613 €	1 696 703 €
Rainford	£ 151 001	£ 2 817 338	100%	449 918 €	£ 11 718 296	£ 352 607
Orbit/FR Europe, GmbH	25 565 €	- 232 242 €	100 %	917 964 €	3 548 864 €	53 706 €
Microwave Vision, LTD	1 000 000 HKD	0	100%	0	0	0

MICROWAVE VISION est la société mère consolidante du groupe.



#### 4.6. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	0	0	1	1	6
Autres employés	2	0	0	1	6	9
TOTAL	6	0	0	2	7	15

#### 4.7. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 1 108 387 €.

#### 4.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	- 1 164	- 326
Total des déficits reportables	- 3 975 785	- 993 946

#### 4.9. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Cautions marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 808 888
- Cautions marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 429 970
- Cautions marché étranger garantie pour soumission (en USD) : 250 000

#### 4.10. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent à 84 600 €, dont :

- 78 000 € liés à la certification des comptes
- 6 600 € relatifs aux services autres que la certification des comptes qui comprennent le rapport sur les conventions réglementées, la revue du rapport de gestion et l'attestation portant sur des ratios financiers.